

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

AVIS PUBLIC

RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble sis à l'adresse suivante :

- 193, 70^e Avenue

Avis est par la présente donné par la soussignée, Me Julie Paradis, directrice des affaires juridiques et du contentieux – greffière adjointe de la Municipalité, que les membres du conseil municipal statueront sur la demande ainsi présentée lors de la séance ordinaire qui se tiendra le :

Mardi 18 avril à 19 h, au 1250, rue Principale

1. **Identification du site concerné :**

Lot numéro : 1 684 691

Adresse civique : 193, 70^e Avenue


Demande C2023-03-4.1 : Règlement de lotissement numéro 530 :

- Article 5.2.4, tableau 3.

Nature et objet : Réduire la superficie des lots à 501.5 mètres carré au lieu de 552 mètres carré pour permettre le lotissement d'un terrain en trois lots.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Saint-Zotique, ce 29^e jour du mois de mars, deux mille vingt-trois.



Me Julie Paradis,
Directrice des affaires juridiques et
du contentieux – greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis public – Dérogation mineure numéro C2023-03-4.1

Je, soussignée, Me Julie Paradis, directrice des affaires juridiques et du contentieux – greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Zotique, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la demande de dérogation mineure numéro C2023-03-4.1, à chacun des quatre endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site Web de la Municipalité, en date du 29 mars 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 29^e jour du mois de mars deux mille vingt-trois.


Me Julie Paradis,
Directrice des affaires juridiques et
du contentieux – greffière adjointe